

Association luxembourgeoise des Professionnels du Spectacle Vivant

ASPRO

Rapport d'activité

2020

ASPRO est une ASBL créée afin de regrouper et représenter les professionnel.le.s du spectacle vivant.

Elle a pour but de faciliter le contact et l'échange entre ses membres, et d'améliorer leur statut et leurs conditions de travail.

L'association est composée de membres actif.ve.s qui exercent leur activité professionnelle principale, en tant qu'indépendant.e.s ou à leur propre compte, dans le secteur du spectacle vivant, que ce soit sur ou derrière la scène.

Membres du Conseil d'administration 2020

Ela Baumann, trésorière
Jean Bermes, vice-président
Gianfranco Celestino
Jill Christophe, secrétaire
Frédérique Colling
Piera Jovic
Nora Koenig
Annick Pütz
Anouk Schiltz
Anne Simon
Claire Wagener
Peggy Wurth, présidente
Giovanni Zazzera

Administration d'ASPRO : Jill Christophe

ASPRO
12, rue du Puits
L-2355 Luxembourg

www.aspro.lu
info@aspro.lu

ASPRO est une association sans but lucratif qui a pour vocation de réunir les professionnel.le.s indépendant.e.s exerçant les différents métiers du **SPECTACLE VIVANT**, d'agir légitimement en leur nom et de défendre d'une seule voix leurs intérêts communs, à la fois devant les décideurs publics, les représentants de la profession et dans les médias.

ASPRO a été créée en avril 2017. Depuis, elle a travaillé à sortir de leur isolement relatif grand nombre de professionnel.le.s des différents métiers en les incitant au dialogue. Elles/Ils ont débattu et échangé sur les difficultés auxquelles elles/ils sont confronté.e.s dans leurs métiers respectifs. Ensembles elles/ils ont relevé les problèmes et difficultés de leur réalité professionnelle, ce qui a permis de constituer une liste de chantiers auxquels l'ASPRO s'attaque urgemment. Les membres d'ASPRO ont également commencé à réfléchir aux défis futurs afin d'inciter à des changements au niveau du fonctionnement même de la création dans le secteur spectacle vivant.

En tant que membre de la Theater Federatioun, **ASPRO** rapporte les problèmes et manquements aux dirigeant.e.s des théâtres, centres culturels, compagnies et autres partenaires.

En tant que membre de l'ULASC (Union luxembourgeoise des associations du secteur culturel), **ASPRO** œuvre ensemble avec les autres associations pour l'amélioration des conditions de travail des professionnel.le.s du secteur culturel.

En 2020, **ASPRO** s'est consacrée en priorité aux chantiers suivants :

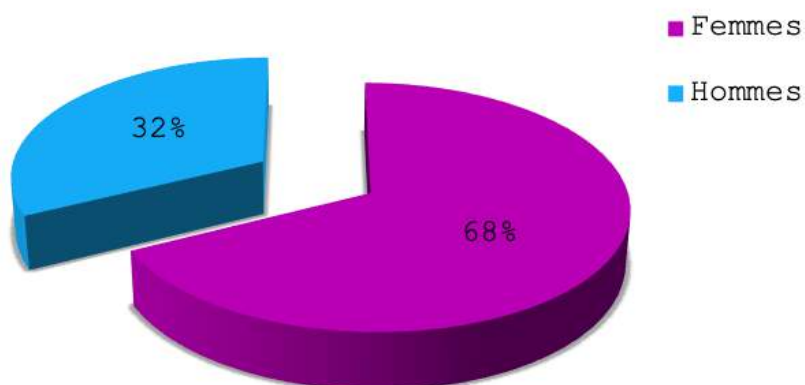
- L'élaboration de recommandations tarifaires
- Les droits d'auteur
- L'élaboration d'un contrat type
- Les assurances
- La réflexion autour de nouvelles formes de production et de création

Après son **Glossaire des Métiers du Spectacle Vivant au Luxembourg**, **ASPRO** est fière de présenter au début de l'année 2021 le résultat de longues recherches, discussions, questionnements et échanges entamés en 2019, poursuivis et finalisés en 2020 : les **Recommandations tarifaires**.

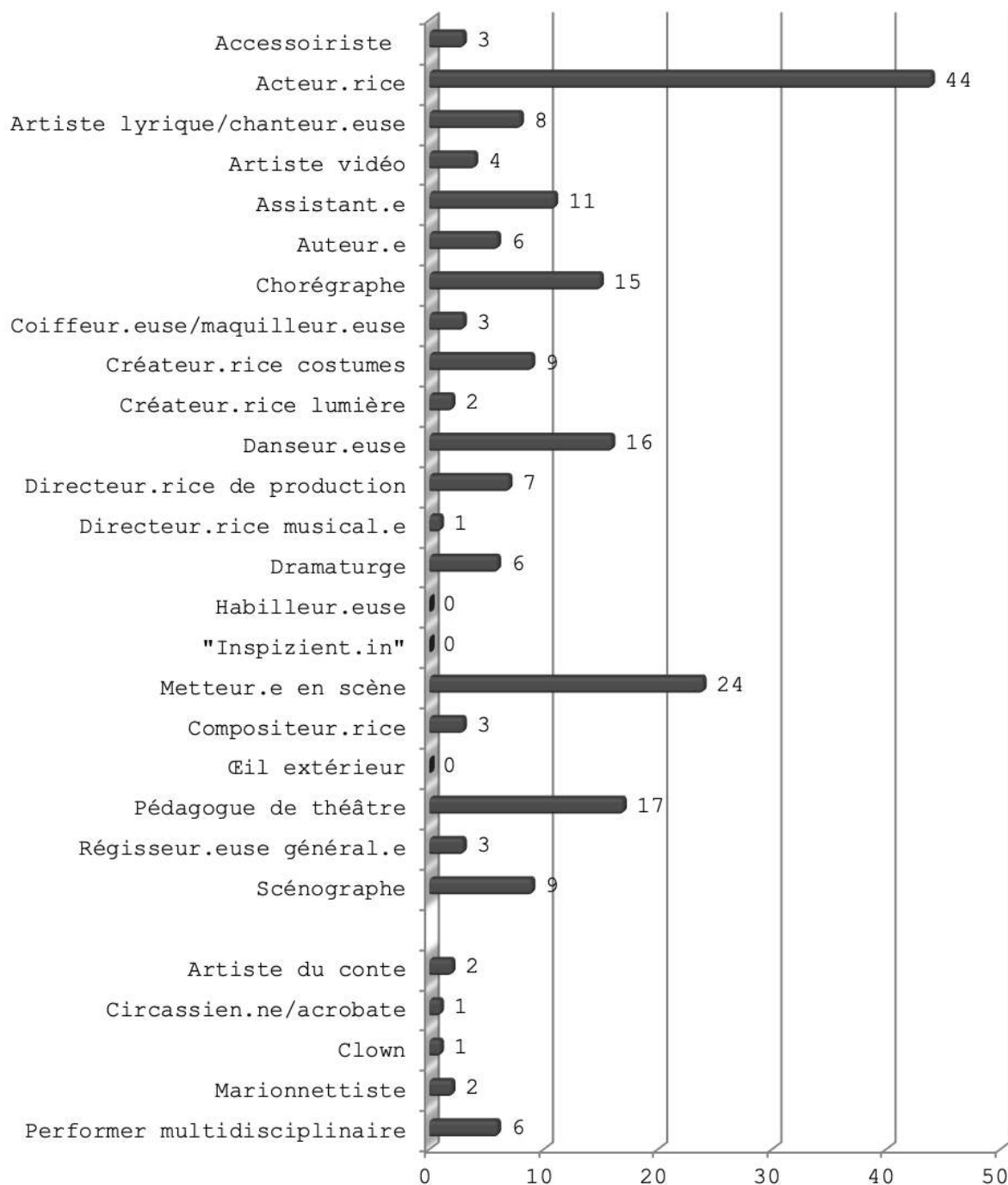
Membres d'ASPRO 2020

Conditions d'admission : peuvent devenir membre d'ASPRO toutes les personnes qui exercent en tant qu'occupation principale un métier du spectacle vivant à titre d'indépendant.e.

Membres affilié.e.s en 2020 : 102



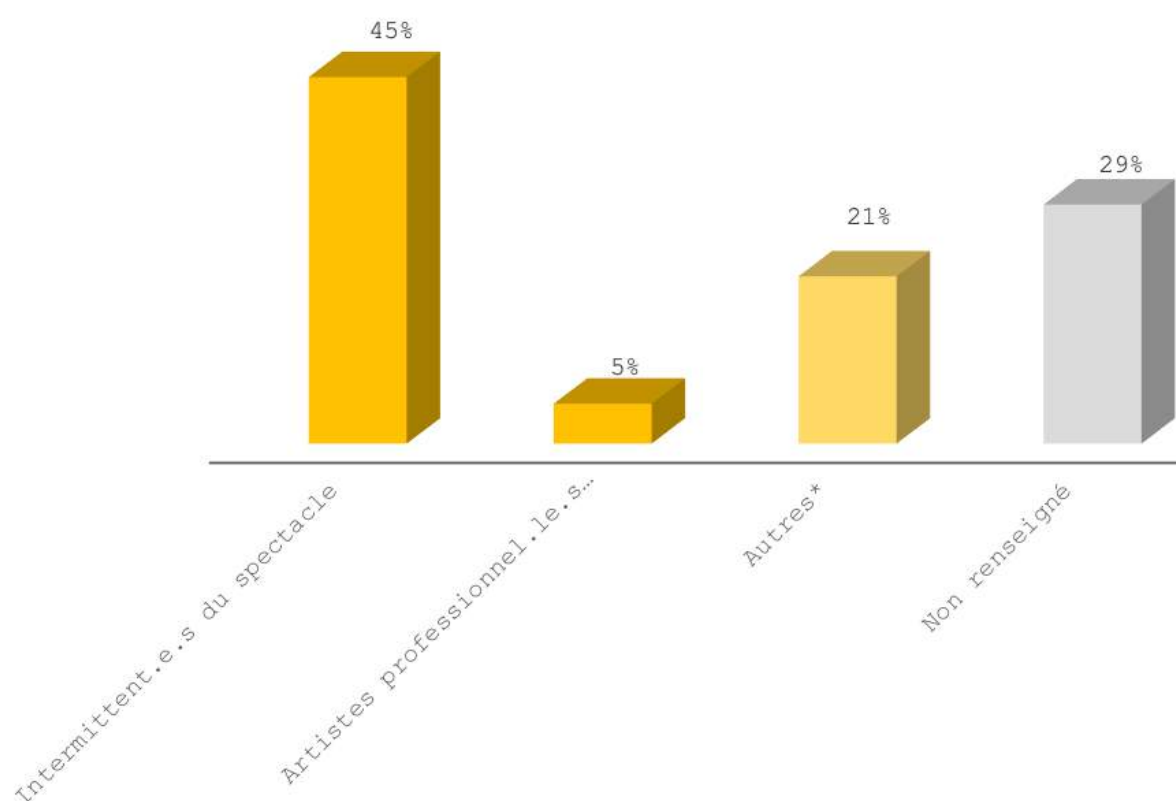
Membres d'ASPRO 2020



En 2020 ASPRO représente des professionnel.le.s du spectacle vivant ayant 27 métiers différents (22 métiers sont présentés dans le Glossaire, les autres métiers y feront leur entrée prochainement). La majorité des membres de l'ASPRO exerce plusieurs métiers en parallèle : p. ex. les danseur.euse.s et chorégraphes ; les créateur.rice.s costumes et scénographes, les metteur.e.s en scène et acteur.rice.s...

Membres d'ASPRO 2020

Beaucoup de professionnel.le.s du spectacle vivant représenté.e.s par ASPRO bénéficient des mesures sociales proposées dans le cadre de la loi du 19 décembre 2014 : la grande majorité (46 personnes) en tant qu'intermittent.e.s du spectacle, 5 personnes en tant qu'artistes professionnel.le.s indépendant.e.s. 21 membres ne profitent pas de ces mesures : dans cette catégorie (Autres*) se retrouvent des travailleur.euse.s intellectuel.le.s indépendant.e.s résidant au Luxembourg et des personnes résidant à l'étranger ayant ou non le statut d'intermittent.e dans un autre pays (France, Suisse...). Malheureusement 30 personnes n'ont pas répondu aux sondages internes d'ASPRO.



Mot de la présidente

Lëtzebuerg, de 29 Mäerz 2021

Et ass elo schonn iwwert ee Joer datt d'Welt an domat och eis Lëtzebuerger Zeen vum Live Spektakel richteg gerëselt gouf an zënterhier net méi sou funktionéiert wéi déi laang Zäit virdrun.

Et war wéi wann op eemol d'Welt géing stoe bleiwen.

All Prouwen, Virstellungen a Concerte wou oft scho méi wéi méintelaang dru geschafft gi war, waren einfach esou vun engem Moment op deen aneren annulléiert a kee wosst wéi et sollt weidergoen.

An dëser éischter Zäit wou d'Welt wéi an een Dornröschenschlof verzaubert geschéngt huet, ass awer ganz vill hannert den Diere geschitt.

D'Artisten an d'Theaterschafend hu sech individuell op ganz verschidde Manéiere mat dëser neier Situatioun ausernaner gesat. Vill vun hinnen hu weider gemaach an hirer Kreatioun a hunn nei Forme fonnt sech ze presentéieren, anerer hu profitéiert fir d'Zäit fir Reflexioun a Recherche ze notzen an dës ausseruerdentlech Zäit an Erfahrung wouer ze huelen an ze begräifen.

Parallel zu all deem hunn och d'Membere vun ASPRO an dem ASPRO CA ganz vill Aarbecht geleescht. Videoreunioune sinn aberuff ginn an de CA huet sech ganz oft, ganz reegelméisseg an oft vollstänneg gesinn.

Et war eng wäertvoll Zäit fir all déi Themen unzeschwätze fir déi ni genuch Zäit war an déi awer grad zënter dem Ufank vun dëser Kris nach méi wichteg waren.

Reunioune konnten op eemol stonnelaang daueren a sinn héchstens vu Kanner déi Hausaufgabe gemaach hunn oder engem Kaffi oder engem Mëttegiesse wat huet misse gekacht gi kuerz ënnerbrach ginn.

Mir konnten un de Recommandatiounen wat d'Tariffer am Spectacle vivant ugeet schaffen, a mir hunn analyséiert wou d'Schwaachstellen an eiserem System vun den Indemnitéiten sinn.

Froen iwwer Droits d'auteur a Kontrakter sinn diskutéiert ginn an et goufe vill Reuniounen mam CA vun der Theater Federatioun, souwéi mat deenen aneren Associatiounen déi déi professionell Artisten an d'Intermittents du spectacle representéieren.

Mir waren a reegelméissegem Kontakt mam Ministère an ASPRO huet seng Membere per Newsletter um leschte Stand gehale wat Mesuren, Hëllef an Appels à Projets ugeet. ASPRO huet seng Platz an eiser Lëtzebuerger Live Spektakel Zeen bewisen an ass 4 Joer no senger Grënnung ee feste Bestanddeel vun dëser.

Och wa villen nach net konnt gekläert ginn, esou sinn awer vill Saachen op d'Tapéit komm déi bis elo ënnert den Teppich gekiicht goufen.

Nieft der ganz konkreter Problematik vum Iwwerliewen als Artist*in an Intermittent*e a Krisenzäiten, huet ASPRO sech och vill Gedanken gemaach iwwer d'Zukunft vun eiser Konscht an eise Metieren am allgemengen, iwwer déi gerecht Bezuelung vun eiser geleeschter Aarbecht, iwwer nei Formen vum live Spektakel an ee méi nohaltegt Denken an Iwwerleeën wat d'Produktioun an d'Qualitéit vun eiser Aarbecht ugeet.

Een ASPRO Think Tank deen am November organiséiert gouf huet vill nei Iddien bruecht wat d'Nohaltegkeet an d'Erneuerung vun eisen Theaterformen ugeet. Et ware Gedanken déi souwuel d'Eco-Responsabilitéit wéi d'Erneuerung vun de Kreatiounsprozessen an d'Integriéieren vun der Gesellschaft betreffen. Dës Iddien solle weiderhin an engem Groupe de travail zesumme mat der Theater Federatioun entwéckelt ginn a schlussendlech hoffentlech mat politeschen a gesellschaftlechen Instanzen weidergefuert ginn.

Matt der Publikatioun vun den Tarif-Recommandatiounen gräift ASPRO vill vun dëse Froen a Gedanken op, a stellt indirekt d'Fro wéi mer kënnen eiser Aarbecht an eise Beruffer de richtege Stelleväert an eiser Gesellschaft ginn.

Ech soen dem Jill, eiser Administratrice, dem ASPRO CA a jidderengem deen a Groupe de Travail matgeschafft huet, ee grouse Merci fir hiert Engagement an hier Zäit an ech schléissen dës 4 Joer als Presidentin vun ASPRO dës Joer emol virleefeg of.

Ech si ganz dankbar fir dës Zäit wou ech a verschidden Aarbechtsgruppen, CA'en a Comitéen ganz vill iwwert d'Acteuren an de Fonctionnement vun eiser lëtzebebuenger Zeen aus alle verschiddene Perspektiven geléiert hunn.

Ech sinn och frou souvill Leit begéint ze hunn déi sech fir alles u wat ASPRO bis elo gegléift a geschafft huet mat engagéiert hunn a soe jidderengem fir dës Ënnerstëtzung ee grouse Merci!

Peggy Wurth



Activités 2020

☐ ASPRO face à la crise

▪ L'ULASC	12
▪ Ministère de la Culture	12
▪ Theater Federatioun	13
▪ Membres	13
▪ Clause Covid	14

☐ Sujets traités

▪ Recommandations tarifaires	15
▪ Contrat type	16
▪ Indépendance vs salariat	17
▪ Durabilité et nouvelles formes	18
▪ Droits d'auteur	19
▪ Assurances	19
▪ Philharmonie	20

☐ En interne - réunions

21

☐ Services aux membres

22

☐ Représentations officielles

23

☐ Lancement de la saison théâtrale

24

Activités 2020

ASPRO face à la crise

L'ULASC

Dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, ASPRO s'est mobilisée et a participé avec enthousiasme dès avril 2020 au groupe d'échange des associations des acteur.rice.s professionnel.le.s du secteur de la culture au Luxembourg, l'ULASC. L'Union luxembourgeoise des Associations du Secteur Culturel réunit les associations suivantes : AAPL, Actors.lu, A:LL, ALTA, ASPRO, FLAC et LARS. Née dans l'urgence, pour évaluer la situation de ses membres face à la crise et pour fournir des expertises au Ministère de la Culture, l'ULASC continue son travail au-delà de la crise sanitaire en collaborant étroitement avec le Ministère de la Culture sur le refonte de la loi du 19 décembre 2014 relative aux mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle.

Le Ministère de la Culture

Plus encore qu'en temps « normaux », ASPRO a été dans un échange continu avec les services du Ministère de la Culture pour faire remonter les besoins et les problèmes de ses membres et pour se tenir au courant des initiatives de soutien à l'égard des professionnel.le.s de la culture. La majorité de ses démarches se sont faites ensemble avec les autres associations de l'ULASC. ASPRO remercie encore le Ministère de la Culture pour sa réactivité et pour son soutien important au secteur, non seulement à travers de mesures concrètes, mais aussi par une vraie écoute des idées et des doléances des professionnel.le.s du secteur.

Activités 2020

ASPRO face à la crise

La Theater Federatioun

Avec la crise sanitaire, les réunions du CA de la Theater Federatoun – où ASPRO est présente avec deux représentantes – ont pris soudainement une tout autre importance. ASPRO s'est engagée ici aux côtés des producteurs pour réfléchir aux conditions de la réouverture des théâtres, pour faciliter le dialogue entre les artistes et technicien.ne.s et les producteurs, pour trouver ensemble des solutions nouvelles pour reprendre la création.

Membres

Dès le début de la crise sanitaire, ASPRO a fait tout son possible pour être aux côtés de ses membres en ces temps difficiles et incertains. Nous avons augmenté considérablement le rythme de nos newsletters pour tenir nos membres informé.e.s en temps et en heure des dernières mesures de soutien et de toutes autres actualités liées à la crise. Nous avons également conseillé nos membres de façon personnalisée pour les aider à voir clair dans les différents dispositifs d'aide.

Activités 2020

ASPRO face à la crise

Clause COVID

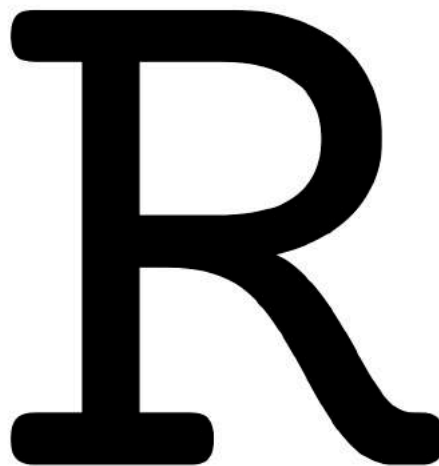
Avec le confinement et la fermeture complète des théâtres et structures culturelles, les professionnel.le.s du spectacle vivant - tout comme les producteurs - ont dû faire face à une situation inédite d'annulations et de reports de représentations, mais aussi de productions entières. Dans nos contrats de prestations de services habituels, une cas de figure de pandémie et d'arrêt complet de toute une société n'était évidemment pas décrit. ASPRO a compris très vite la nécessité d'avoir une clause spécialement adaptée à la situation engendrée par le Covid-19 et a travaillé ensemble avec l'avocate Virginie Verdanet de l'Etude Rodesch pour proposer à ses membres une clause Covid dans l'intérêt des indépendant.e.s du spectacle vivant. La clause existe en allemand et en français et peut être téléchargée sur l'ESPACE MEMBRES du site www.aspro.lu.

Activités 2020

Sujets traités

Recommandations tarifaires

Depuis 2019, ASPRO a mené de nombreuses discussions et recherches autour de la questions des tarifs dans le secteur du spectacle vivant. Le CA a recueilli et synthétisé les résultats de nombreux groupes de travail afin de trouver des solutions de calcul adaptées à chaque métier. Un dialogue constant a eu lieu entre les membres et le CA en vue de l'élaboration d'une première proposition d'ASPRO de **RECOMMANDATIONS TARIFAIRES**. Les principes de tarification ont été finalisés en 2020, début 2021 a été consacré à la rédaction du document, à la mise en page et aux dernières corrections et ajustements. ASPRO publie le 26 mars 2021 enfin la première version de ses **RECOMMANDATIONS TARIFAIRES** tant attendues. ASPRO proposera par la suite des rendez-vous individuels avec les producteurs afin de présenter les **RECOMMANDATIONS TARIFAIRES** et en discuter ensemble.

A large, bold, black serif capital letter 'R' that serves as a logo for the recommendations document.

**RECOMMANDATIONS
TARIFAIRES**

Activités 2020

Sujets traités

Contrat type

En collaboration avec l'avocate Virginie Verdanet de l'Etude Rodesch, ASPRO a établi un contrat type pour mettre à disposition de ses membres un exemple de contrat de prestations de services. ASPRO s'est inspirée de nombreux contrats proposés par des producteurs afin d'élaborer un document le plus complet et le plus clair possible, avec différentes possibilités et cas de figure pour les métiers représentés par ASPRO. Ce contrat type, dans son ensemble ou uniquement certains de ses articles, pourra servir dans les négociations contractuelles avec les producteurs. L'initiative du contrat type a d'ailleurs été appréciée par de nombreux producteurs membres de la Theater Federation. ASPRO est en train de réaliser une vidéo ludique pour sensibiliser autour de la problématique des contrats.

Activités 2020

Sujets traités

Indépendance vs salariat

Une question qui revenait régulièrement dans les échanges entre membres d'ASPRO était celle de savoir s'il n'était pas plus avantageux pour les professionnel.le.s du spectacle vivant de devenir salarié.e.s et d'enchaîner les CDD d'usage auprès des producteurs qui prendraient ainsi en charge la part patronale de nos cotisations sociales. ASPRO a consulté l'Etude Rodesch également à ce sujet et le CA d'ASPRO a tiré la conclusion, basée sur l'avis de l'avocate Virginie Verdanet, que la rigidité du salariat n'est pas vraiment adaptée à nos réalités professionnelles. Certes, le Code du travail protège les salarié.e.s en réglementant les conditions de travail (not. en matière de durée du travail, de temps de repos ou encore par le salaire social minimum) et leur offre des avantages comme le paiement des charges patronales, des congés payés... En revanche, il serait difficile de réaliser par exemple des répétitions finales comme nous les connaissons en respectant le Code du travail (2 heures étant le maximum d'heures supplémentaires permises par jour pour un total maximal de 10 heures par jour, le travail du dimanche étant majoré de 70%, un repos hebdomadaire ininterrompu de 44 heures devant être garanti...). Le CA a conclu (du moins provisoirement) que le salariat impliquerait une trop grande limitation dans nos processus créatifs. En plus, l'aspect administratif pour les producteurs serait énorme, voire impossible à gérer pour les compagnies non conventionnées : il faudrait engager une personne (ou consacrer un budget considérable pour une fiduciaire) pour gérer les salaires de tou.te.s les artistes ainsi que les entrées et sorties au CCSS. Et il y aurait un grand risque que cet investissement se fasse au détriment des budgets de création.

Activités 2020

Sujets traités

Durabilité et nouvelles formes de création

La réflexion autour de nouvelles formes de création et de production et la volonté de travailler de manière plus durable ont germé depuis un certain temps déjà dans l'esprit de beaucoup de membres d'ASPRO. La crise a transformé là encore cette intuition en une nécessité. ASPRO a donc invité tou.te.s ses membres pour participer à un Think Tank autour de ces sujets qui a eu lieu le 28 novembre 2020. 12 membres d'ASPRO ont échangé ensemble sur deux axes :

- 1) le spectacle vivant dans la société
- 2) le spectacle vivant en production

De nombreuses pistes se sont dégagées de ces réflexions, notamment la volonté de sortir d'une logique de production (au sens de l'accent mis sur le produit final) et d'accorder plus d'espace et plus de temps à la recherche d'un côté et de l'autre côté de nombreuses idées pour inclure « le public » et donner une autre place aux artistes et au spectacle vivant dans la société.

Afin de poursuivre ces pistes, ASPRO a fusionné son groupe de travail avec celui déjà existant de la Theater Federatioun au sujet de la durabilité et de l'écoresponsabilité. ASPRO aimerait créer une plateforme d'échange quadripartite pour discuter de ces sujets en réunissant autour d'une table les artistes, les producteurs, les politiques et des représentants de la société.

Activités 2020

Sujets traités

Droits d'auteur

La crise sanitaire a révélé beaucoup de questions non résolues et une d'entre elles concerne les droits d'auteur. Les projets alternatifs créés spécialement pour les réseaux sociaux ou des plateformes sur internet ou tout simplement la mise à disposition en ligne de captations de spectacles ont entraîné toute une série de questions autour des droits d'auteur et de la rémunération de ces derniers. ASPRO a consulté l'IPIIL (Institut de la Propriété Intellectuelle Luxembourg) qui nous a proposé une courte formation d'introduction en la matière. Par la suite, ASPRO a rejoint le groupe de travail initié par le Trois-CL auquel participent e.a. la Theater Federatioun et la SACEM. Un chantier qui reste en cours...

Assurances

ASPRO a rejoint l'initiative d'Actors.lu qui ont chargé un courtier en assurances de leur trouver des assurances spécifiques pour leurs membres. Les deux associations sont ainsi en mesure de proposer dès 2021 aux acteur.rice.s et à tous les métiers représentés par ASPRO 1) une assurance responsabilité civile d'exploitation et 2) une assurance individuelle accidents à couverture mondiale (accidents professionnels et privés).

Activités 2020

Sujets traités

Entrevue avec la Philharmonie

Une délégation d'ASPRO a rencontré le 8 décembre 2020 la direction de la Philharmonie afin de présenter ASPRO et de leur montrer notre Glossaire ainsi que notre charte autour des contrats. Comme beaucoup de nos membres travaillent régulièrement à la Philharmonie et qu'ASPRO ne côtoie pas les responsables de cette structure à la Theater Federatioun comme les autres producteurs, ASPRO a tenu à ouvrir le dialogue avec la Philharmonie.

Activités 2020

En interne - réunions

- ❑ 17 réunions du Conseil d'administration
- ❑ 29 réunions de groupes de travail sur différents sujets ouverts à tou.te.s les membres ou ciblés par métiers ou réservés aux membres du CA
- ❑ 1 Assemblée générale virtuelle, reportée du 25.03.2020 au 11.06.2020
- ❑ 1 Think Tank « Durabilité et nouvelles formes de création » le 28.11.2020
- ❑ 1 zoom de fin d'année le 17.12.2020, échange virtuel auquel étaient convié.e.s tou.te.s les membres



Activités 2020

Services aux membres

- ❑ 28 **newsletters** envoyées à tou.te.s les membres avec les actualités du secteur, not. par rapport à la crise sanitaire, et 5 newsletters ciblées envoyées à des métiers spécifiques
- ❑ **Espace Membres** : une interface interne du site internet accessible aux membres avec un mot de passe. Y sont publiées les actualités du secteur (appels à projet, informations du Ministère de la Culture et des administrations étatiques...), des liens utiles et des documents modèles (contrat type, clause Covid, factures...).
- ❑ **Recueil et relai des doléances** : après avoir lancé des appels ou de façon spontanée, l'ASPRO recueille les doléances de ses membres relatives à leur réalité professionnelle en général ou par rapport à un sujet spécifique et les relaie auprès des institutions ou structures concernées (Ministère de la Culture, Theater Federatioun...).
- ❑ **Un rapport personnel** : l'ASPRO est à la disposition de ses membres via mail (info@aspro.lu) et répond dans la mesure du possible aux questions relatives aux démarches administratives et aux problématiques rencontrées lors de l'exercice d'une profession du secteur du spectacle vivant. Le cas échéant, l'ASPRO renvoie vers les administrations ou institutions compétentes.

Activités 2020

Représentations officielles

- ❑ 2 membres d'ASPRO (Peggy Wurth et Jill Christophe) siègent au **Conseil d'administration de la Theater Federatioun**. ASPRO s'y engage notamment pour des sujets comme la durabilité et l'écoresponsabilité, la sécurité sur les plateaux de théâtre, des contrats complets et justes pour les deux parties prenantes... Des membres d'ASPRO ont participé aux différents **groupes de travail** organisés par la Theater Federatioun : « Déconfinement », « Ecoresponsabilité et durabilité » et « Droits d'auteur ».
- ❑ 1 membre de l'ASPRO (Giovanni Zazzera) représente ASPRO au Ministère de la Culture dans la **Commission consultative** concernant 1) les mesures sociales au bénéfice des artistes professionnels indépendants et des intermittents du spectacle 2) à la promotion de la création artistique (membre suppléant : Jean Bermes). La Theater Federatioun est représentée dans cette commission également par une membre d'ASPRO, Linda Bonvini (membre suppléante : Jill Christophe).
- ❑ Peggy Wurth en tant que présidente a représenté ASPRO dans le Comité de pilotage en vue de la création de l'**Arts Council/KulturLX**.
- ❑ ASPRO participe à un **groupe de travail sur la formation continue** des artistes qui réunit le 3-CL et la Theater Federatioun.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture



Activités 2020

Lancement de la saison théâtrale

ASPRO a été présente au Lancement de la saison théâtrale organisé par la Theater Federatioun le 12.09.2020 sur la place Clairefontaine à Luxembourg-ville. Peggy Wurth a participé aux entretiens réalisés par Christiane Kremer avec des acteur.rice.s du secteur des arts de la scène.

